

TRAJECTOIRES DE FEMMES DANS LES PROCESSUS DE PAIX AU MALI

Nana Alassane TOURE
Soumaila LAH
Ilo Allaye DIALL

Décembre 2024



Les femmes jouent souvent un rôle crucial dans la médiation au sein des communautés, mais ces contributions sont rarement reconnues à un niveau institutionnel. La réduction ou l'évitement des conflits, la compréhension mutuelle pour une paix durable sont des points clés de la participation des femmes aux processus de paix ; mais elles sont faiblement représentées dans les cadres de réflexion et de prise de décision sur les questions de paix.



La participation des femmes aux processus de paix montre qu'elles ne sont pas seulement des victimes du conflit, mais des actrices clés pour la stabilité et la reconstruction du pays. La présence et l'engagement des femmes dans les processus de paix contribuent à limiter les risques d'extrémisme violent. Les femmes jouent un rôle de "détecteurs précoces" des signes de radicalisation dans leurs communautés.



La principale difficulté est le manque de volonté politique. D'autres difficultés rencontrées incluent un manque d'engagement assez fort des femmes, un manque chronique de ressources financières pour soutenir les initiatives de paix et les normes culturelles et sociales.

ÉTUDE

TRAJECTOIRES DE FEMMES DANS LES PROCESSUS DE PAIX AU MALI

En partenariat avec



SOMMAIRE

1.	INTRODUCTION	1
2.	MÉTHODOLOGIE UTILISÉE	3
3.	PARTICIPATION DANS LE PROCESSUS DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES CONFLITS AU NIVEAU LOCAL ET NATIONAL	5
4.	CONTRAINTES ET DÉFIS MAJEURS	7
5.	IMPACT ET CONTRIBUTION AUX PROCESSUS DE PAIX	9
6.	CONNAISSANCES DES INSTRUMENTS JURIDIQUES EN MATIÈRE DE PARTICIPATION DES FEMMES AUX PROCESSUS DE PAIX	11
7.	PORTRAIT DE FEMMES DANS LES PROCESSUS DE PAIX	12
8.	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	21
	Références	23
	Liste des figures.....	24
	Liste des abréviations.....	24

RÉSUMÉ

Ce travail met en lumière la participation des femmes dans les processus de paix au Mali des années 1990 à nos jours. La configuration qualitative du travail a permis de faire ressortir les acquis, les contraintes et les défis inhérents à cette participation tout en accordant une place de choix aux vécus et aux expériences des femmes, ainsi que leurs trajectoires individuelles dans les processus de paix durant la

période examinée. Il ressort de l'analyse que, nonobstant les défis et les contraintes, à la fois socio-culturels, économiques et politiques, les femmes sont réellement engagées dans les processus de paix avec des contributions tangibles et inaliénables.

Mots-clés : femmes, participation, trajectoires, processus de paix

1

INTRODUCTION

Le Mali, depuis les années 1990 a vécu plusieurs crises aux multiples ramifications et aux conséquences éprouvantes sur les plans politique, humanitaire, sécuritaire, économique, etc. La dernière en date est celle qui est communément appelée la crise de 2012. Eu égard à ses impacts néfastes à l'échelle nationale et locale, elle apparaît comme la plus importante tant elle a profondément affaibli le tissu social, causé d'énormes pertes en vies humaines et mis à mal les liens d'échange et de solidarité entre les communautés.

Si les conséquences de ces crises cycliques n'épargnent aucune couche sociale, il n'en demeure pas moins que certaines couches sont plus éprouvées que d'autres au regard des éléments factuels qui s'observent aisément et des données disponibles sur ces crises. Aussi, de nombreuses études démontrent-elles que les femmes font partie des couches les plus impactées par ces crises, notamment celle de 2012. Elles ont subi, entre autres, des déplacements forcés, des violences basées sur le genre (VBG) de toute nature comme le viol, le mariage forcé, etc.

Dans la perspective d'endiguer ces crises qui se sont succédé au cours des trois dernières décennies, plusieurs initiatives ont été entreprises, au niveau local comme à l'échelle nationale. Ces initiatives portent en général le terme générique de processus de paix et de réconciliation constitués d'une myriade d'activités et d'actions¹. En vue de la réussite de ces processus de paix, la participation de toutes les catégories sociales est requise : femmes, hommes, jeunes, etc.

Toutefois, les données factuelles laissent comprendre que toutes les catégories ne participent pas de la même importance à ces processus de paix. De ces données factuelles, l'on

note clairement que le rôle des femmes n'est pas valorisé au même titre que celui joué par la gent masculine, les hommes en l'occurrence.

Afin de cerner, au travers de données empiriques issues d'enquêtes, la nature de la participation des femmes aux processus de paix au Mali, des années 1990 à nos jours, l'alliance citoyenne d'appui à la réforme du secteur de la sécurité (AC-RSS), en partenariat avec la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES), a initié la présente étude dont les objectifs sont ci-dessous déclinés.

Objectif général

Cette étude a pour objectif principal de capitaliser les motivations, les parcours, les obstacles (défis) et perspectives des femmes maliennes engagées dans les différents processus de négociation et de médiation des crises/conflits.

Objectifs Spécifiques

Spécifiquement, l'étude s'est attelée à faire ressortir les éléments suivants :

L'implication des femmes dans la prévention et le règlement des conflits et des crises, ainsi que dans le processus de négociation et de médiation ;

La mise en portrait des trajectoires des femmes dans les processus de paix soulignant leurs défis et contraintes ainsi que leurs contributions et impacts ;

La mise en lumière de quelques recommandations issues d'enquêtes en vue d'une meilleure valorisation des contributions des femmes dans les processus de paix.

Sur la base des objectifs assignés, la mise en lumière des résultats issus des enquêtes se fera autour des 5 principaux points, précédés de la

¹ Les accords de paix et les différentes actions y afférentes.

rubrique méthodologique. Le premier point traite de la participation des femmes dans les processus de prévention et de gestion des conflits aux niveaux local et national. Quant aux deuxième et troisième, ils abordent respectivement les contraintes et défis majeurs, les impacts et contributions des femmes aux processus de paix. Le quatrième fait l'état des connaissances des femmes des instruments

juridiques en matière de leur participation aux processus de paix, tandis que le cinquième brosse le portrait, sous la forme d'encadrés, de quelques femmes dans leur rapport aux processus de paix. Les cinq points sont sanctionnés par des recommandations formulées par les femmes rencontrées dans les différentes localités.

2

MÉTHODOLOGIE UTILISÉE

La méthodologie qui a servi de fil conducteur à la présente étude s'est inscrite dans une perspective essentiellement qualitative sur la base d'un guide d'entretien en raison de son objectif heuristique, à savoir, la collecte d'informations qualitatives sur la participation des femmes au processus de paix. Parlant d'informations qualitatives, il s'est agi dans cette étude de discours, recueillis par l'équipe d'enquête auprès des femmes, qui constituaient le groupe cible. Ces femmes ont été rencontrées sur la base des entretiens ethnographiques dans le district de Bamako et dans trois régions, dont deux du Centre du Mali, Ségou et Mopti et une du nord, Gao. Des dizaines de femmes, ayant des trajectoires, des expériences et, à des degrés d'implication variés dans les processus de paix et réconciliation, ont fait l'objet d'entretien individuel dans chacune de ces localités.

En effet, ces localités représentent des régions aux enjeux sécuritaires et socio-politiques distincts, mais interconnectés. Le choix des régions permet ainsi d'obtenir une perspective représentative des défis et des besoins des femmes dans des contextes variés au Mali, en offrant des points de comparaison pour adapter les approches de paix et de sécurité à chaque région.

De plus, ces trois régions sont particulièrement affectées par l'insécurité et les conflits armés au Mali. Elles connaissent une présence significative de groupes armés et des violences intercommunautaires, rendant l'implication des femmes dans les processus de paix cruciale pour stabiliser et reconstruire le tissu social.

Les données d'enquête ont été mises en dialogue avec celles documentaires grâce au travail de revue documentaire qui a précédé les phases de collecte de données empiriques. Cette revue documentaire a consisté en la consultation des documents – livres, articles,

rapports, revues, documents juridiques, etc. – sur des thématiques traitantes, entre autres, des processus de paix, de la participation des femmes dans les affaires publiques comme les questions de paix et réconciliation. En filigrane, l'objectif de ce travail de revue était bien entendu de voir la façon dont les femmes sont impliquées dans ces processus.

Limites de l'étude

A l'instar de toute étude, celle-ci comporte également quelques limites. Celle qui semble être la principale est la disparité notable, en termes de contenu et de qualité, entre les données du district de Bamako et celles des régions. Les entretiens effectués à Bamako ont été relativement approfondis à la différence de ceux des régions dont le contenu n'a pas forcément répondu aux attentes. Par ailleurs, il a été constaté que beaucoup de femmes des régions initialement ciblées pour les entretiens pour leurs expériences dans les différents processus vivaient aujourd'hui à Bamako ou dans d'autres régions du pays considérées comme relativement stables.

Par ailleurs, l'insécurité a été une limite à l'étude en ce sens qu'elle a empêché d'accéder physiquement à certaines zones et, par ricochet, rendu difficile ou impossible la collecte d'information auprès de certaines personnes ressources car le déplacement en dehors des capitales régionales était risqué pour les enquêteurs/trices.

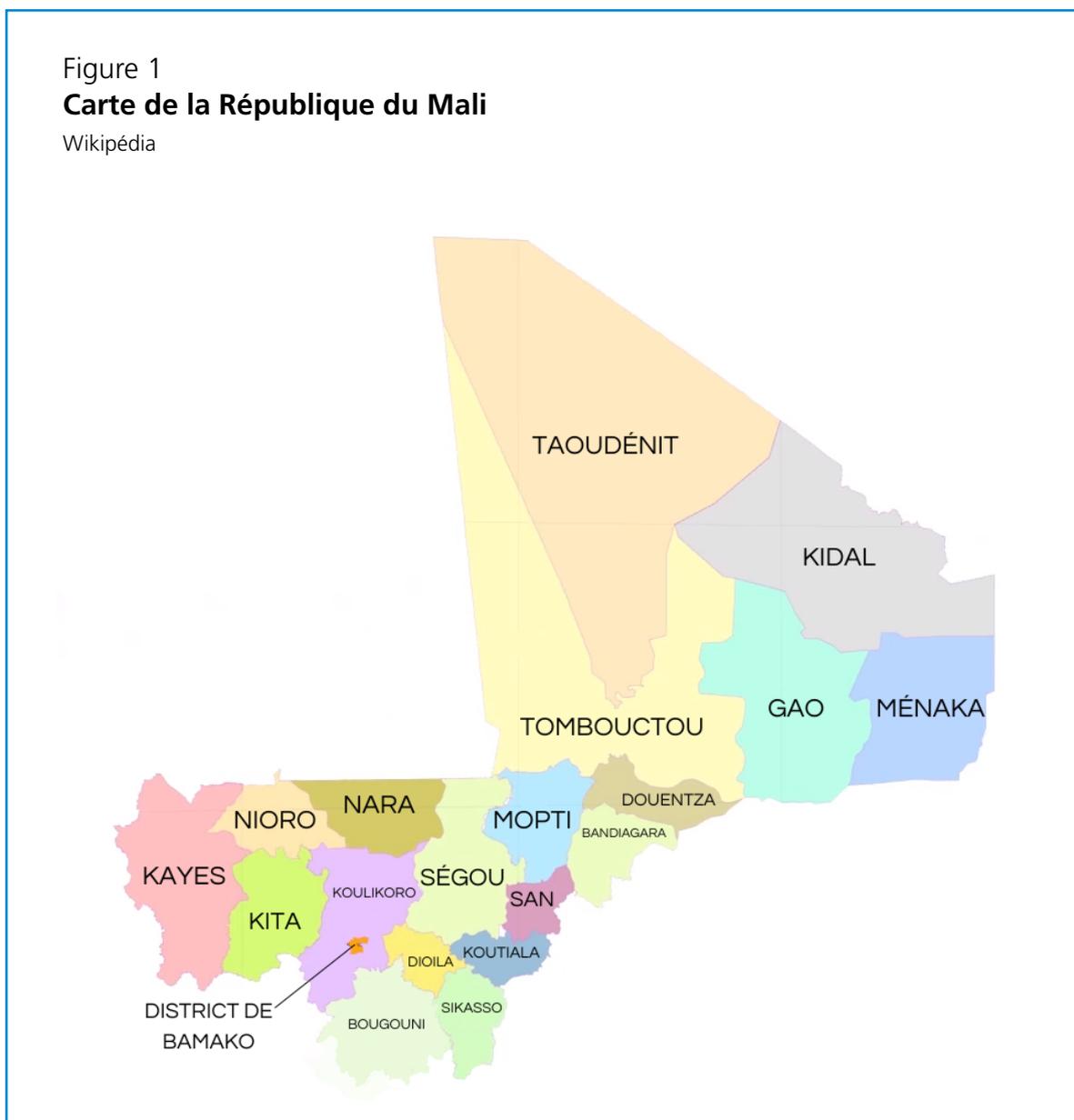
Le contexte sociopolitique et sécuritaire semble impacter la liberté de parole car nous avons constaté beaucoup de réserves des femmes enquêtées lors de la prise de contact et de l'entretien lui-même. Aussi, les récentes inondations ont-elles également rendu très difficile l'accès à certaines personnes ressources, notamment dans la région de Gao.

Outre ces limites, il importe de souligner que

l'étude s'est surtout intéressée aux femmes des organisations politiques et associatives. Les femmes « ordinaires », c'est-à-dire, celles qui vivent en marge des vies associatives, n'ont pas été touchées par l'enquête. Il aurait été heuristiquement fécond de rencontrer quelques femmes de cette catégorie en vue de la triangulation des points de vue, et pour une meilleure compréhension des types, des

modes et formes de participation des femmes dans leur diversité et dans leur complexité.

Une dernière limite, et pas la moindre, a été la contrainte de budget et de temps, qui n'a pas permis de couvrir toutes les régions et d'avoir des entretiens avec d'autres femmes dont le parcours aurait assurément beaucoup contribué à enrichir l'étude.



3

PARTICIPATION DANS LE PROCESSUS DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES CONFLITS AU NIVEAU LOCAL ET NATIONAL

Les informations fournies par les interlocutrices, dans les trois régions comme à Bamako, donnent à comprendre que les femmes participent aux différents processus de paix, au niveau régional comme à l'échelle nationale. Au niveau local, les informations fournies par les interlocutrices mettent en avant l'implication des femmes dans la prévention et le règlement des conflits et des crises, ainsi que dans le processus de négociation et de médiation. Leur participation dans les initiatives visant à apaiser les tensions se réalise notamment par le truchement des associations féminines et via les mécanismes mis en place par l'Etat. Durant les entretiens, les femmes affirment avoir, par moment, dirigé les travaux de négociation et médiation dans leurs localités respectives. Ces deux extraits de discours en donnent quelques illustrations.

«Etant femme leader et engagée dans le développement et l'apaisement des tensions, j'ai été proposée présidente de la commission de gestion. Nous avons été formées sur la gestion, la prévention des conflits et la cohésion sociale².»

«J'ai pris part à plusieurs cadres de concertation ; je suis aussi secrétaire permanente de l'Equipe Régionale de Mopti d'Appui à la Réconciliation et au dialogue. Nous avons mené des actions de sensibilisation et de réconciliation dans certaines communautés dans la région, des assises de dialogue entre les parties en conflit³, etc.»

Au niveau national, Les femmes rencontrées lors des entretiens individuels ont aussi mis en exergue, en donnant des exemples illustratifs, des initiatives de gestion des crises qui sont mises en œuvre au Mali. A ce titre, elles

disent s'être mobilisées, au nom de leur mouvement associatif surtout, dans les processus de paix. Souvent même indépendamment des contributions extérieures, elles unissent leurs propres ressources –financières et humaines – pour soutenir certains mécanismes en lien avec les négociations et médiations. De la sorte, elles éprouvent d'immenses satisfaction et fierté en ce qui concerne leurs interventions aux différentes initiatives auxquelles elles ont pris part, tant au niveau national qu'international.

J'ai été impliquée dans le processus de paix à travers diverses réunions à Bamako au sein de collectifs comme le Collectif des Femmes du Mali, la CAFO, et d'autres associations. J'ai également participé en tant que gouverneur à des réunions nationales sur la paix⁴.

J'ai participé à plusieurs sessions concernant la crise de 2012 et plus récemment celle de 2020. J'ai aussi participé à la rédaction du document présenté à Alger par les femmes (...). Plus récemment, j'ai également contribué à des discussions avec différents protagonistes lors de la crise de 2020⁵.

En revanche, un nombre important des interlocutrices n'ont pas manqué d'indexer la faible représentativité des femmes dans les cadres de réflexion et de prise de décision sur les questions de paix. En se référant à certains propos tenus lors des entretiens, celles-ci ne sont pas impliquées au même titre que les hommes dans les processus en lien avec les négociations et médiations. Le témoignage de cette dame en donne quelques traits.

«Je n'ai pris part à aucun de ces processus, les femmes sont peu considérées sur cette scène, on peut voir une commission composée de

² Entretien réalisé à Ségou en septembre 2024

³ Entretien réalisé à Mopti en septembre 2024

⁴ Entretien réalisé à Bamako en septembre 2024

⁵ Entretien réalisé à Bamako en septembre 2024

15 personnes parmi lesquelles il n'y a qu'une seule femme. De nos jours, les femmes sont prises juste pour la forme et en complément du lot pour pouvoir ainsi dire qu'il y a des femmes dans les processus alors qu'en réalité ce n'est pas le cas vu le nombre insignifiant de femmes dans les comités⁶.»

Dans l'optique de mieux favoriser leur participation dans les processus de paix, certaines interlocutrices ont souligné qu'il existait des acteurs, des organisations qui les soutiennent au premier rang desquels les associations féminines, les organisations internationales et l'Etat. En effet, via différents mécanismes, ces acteurs contribuent à la promotion, à l'amélioration, ou à la prise en charge des partici-

pantes dans les rencontres comme l'ont rapporté ces bénéficiaires.

«Nous avons bénéficié du soutien d'organisations telles que Terre des Hommes et le Canada à travers leurs appuis au Collectif des Femmes et à d'autres structures. L'IMRAP a également reçu un soutien de diverses parties prenantes internationales⁷.»

«Oui, nous avons reçu un soutien de plusieurs acteurs, notamment l'État, la MINUSMA, la Coopération allemande, l'USAID, ONU Femmes, l'Ambassade de France au Mali, ainsi que d'ONG locales telles qu'Alcarama, Taflist In Chatman, FENACCOF, et ARDIL⁸.»

⁶ Entretien réalisé à Ségou

⁷ Entretien réalisé à Mopti en septembre 2024

⁸ Entretien réalisé à Gao en septembre 2024

4

CONTRAINTES ET DÉFIS MAJEURS

De façon générale en termes de contraintes et défis :

- Un faible taux de scolarisation des filles (à cause des pesanteurs à la scolarisation des enfants⁹), particulièrement en zones rurales, restreint leurs opportunités d’acquies des connaissances et des compétences qui faciliteraient leur participation aux processus politiques et de paix. En outre, le manque d’accès à l’information sur les processus de paix les empêche souvent d’en saisir les enjeux.
- La violence armée et l’insécurité dans plusieurs régions du Mali affectent les femmes de manière disproportionnée. Cela peut les dissuader de participer activement aux processus de paix, surtout lorsque les déplacements vers les lieux de dialogue sont risqués. De plus, elles peuvent être exposées à des violences basées sur le genre, ce qui entrave leur engagement et leur confiance dans le processus.
- Les femmes manquent souvent de soutien pour organiser des initiatives, et les ressources financières pour les associations de femmes dédiées à la paix et à la sécurité sont souvent limitées. Ce manque de moyens financiers et de soutien institutionnel limite leur capacité à participer de manière autonome et influente.
- Les femmes jouent souvent un rôle crucial dans la médiation au sein des communautés, mais ces contributions sont rarement reconnues à un niveau institutionnel. Par conséquent, elles sont exclues des négociations de haut niveau, malgré leur connaissance des dynamiques locales.

Dans la même logique, il ressort des données

collectées dans le cadre de cette étude que de nombreuses contraintes expliquent la participation mitigée des femmes aux processus de paix. Et cela est valable pour toutes les zones concernées par l’étude.

D’abord, il y a le poids des pesanteurs socio-culturelles qui sont à comprendre comme un ensemble de perceptions communautaires qui définissent le régime de participation et d’exclusion des femmes quant aux activités dans les domaines de la vie sociale et aussi la position de la femme dans les relations sociales : niveau couple, communauté, national¹⁰. Elles semblent prédéterminantes à la participation des femmes au processus de paix aussi bien dans les régions que dans le district de Bamako. En effet, l’organisation sociale contribue à certains égards à écarter les femmes du processus en lien avec les négociations et médiations comme le démontrent les propos ci-dessous :

«Les leaders traditionnels et religieux s’y sont opposés. Notre société est faite de telle sorte que les femmes n’ont pas leur mot à dire dans les affaires sérieuses et n’ont pas le droit de participer aux prises de décisions comme les hommes¹¹.»

«De plus, les normes culturelles et sociales représentent parfois un obstacle à la participation des femmes. Cela est dû à des stéréotypes de genre et à des croyances culturelles profondément enracinées¹².»

Ensuite, les facteurs économiques – pécuniaires notamment – ne sont pas moindres. Ils constituent de véritables obstacles pour les femmes quant à leur implication active dans la prévention et la gestion des conflits. Les champs d’action sont limités et, la marginalisation est de facto actée. Faute de dispositions

⁹ https://www.instat-mali.org/laravel-filemanager/files/shares/eq/rana16pas1_eq.pdf

¹⁰ Définition donnée par un professeur de l’Université, participant à l’atelier de présentation des résultats de l’étude à la date du 30 Novembre 2024.

¹¹ Entretien réalisé à Ségou en septembre 2024

¹² Entretien réalisé à Gao en septembre 2024

financières, certains projets sont brusquement arrêtés sans suite. Toute chose qui réduit considérablement la marge de manœuvre des femmes et annihile drastiquement leur désir combien pressant de participer à la résolution des conflits et des crises dont elles sont parmi leurs premières victimes.

«Les difficultés principales incluent le manque de ressources pour déplacer les femmes aux réunions, l'indisponibilité due aux responsabilités familiales¹³, (...).»

Enfin, les contraintes d'ordre politique ont émergé lors des discussions. A cet effet, la réelle volonté de la part des autorités poli-

tiques – d'hier comme d'aujourd'hui – laisserait à désirer à en croire certains propos tenus lors de ces discussions. Donc, la concrétisation des différents engagements nationaux et internationaux qu'ont signés les autorités politiques sur l'implication des femmes dans les processus de paix demeure un défi majeur à relever.

«La principale difficulté est le manque de volonté politique. Les portes ne s'ouvrent pas facilement, mais nous devons forcer leur ouverture¹⁴.»

¹³ Entretien réalisé à Mopti en septembre 2024

¹⁴ Entretien réalisé à Bamako en septembre 2024

5

IMPACT ET CONTRIBUTION AUX PROCESSUS DE PAIX

Au regard des éléments factuels observés et ceux qui nous ont été rapportés, nonobstant les défis et contraintes ci-dessus mentionnés, nous comprenons aisément que l'impact de la participation des femmes est positif. La réduction ou l'évitement des conflits, la compréhension mutuelle pour une paix durable sont, entre autres, des points clés de la participation des interlocutrices aux processus de paix aussi bien au niveau des régions qu'à Bamako.

En termes d'impacts, il est généralement admis que la participation des femmes aux négociations de paix et aux processus décisionnels contribuait à la signature d'accords de paix plus inclusifs et plus durables. En intégrant des perspectives variées, y compris celles des femmes, les accords à la suite des processus tiennent mieux compte des réalités sociales et des besoins de différentes populations, renforçant ainsi leur légitimité et leur acceptation par les communautés¹⁵.

Par ailleurs, la présence et l'engagement des femmes dans les processus de paix contribuent à limiter les risques d'extrémisme violent. Les femmes jouent un rôle de «détecteurs précoces» dans leurs communautés et peuvent alerter sur des signes de radicalisation.

En termes de contributions, les femmes sont souvent en première ligne des efforts de reconstruction et de développement post-conflit, qu'il s'agisse de réhabiliter les infrastructures locales, de promouvoir l'éducation ou de renforcer l'accès aux services de santé. Leur implication dans la planification et la mise en œuvre des projets de reconstruction renforce la résilience des communautés et permet d'atteindre des résultats durables.

Aussi, la participation des femmes aux processus de paix contribue-t-elle à sensibiliser les

acteurs locaux et nationaux à l'importance de l'égalité des genres. Cela aide également à briser les stéréotypes et les barrières qui restreignent les femmes à des rôles traditionnels, ouvrant ainsi la voie à une plus grande inclusion.

En effet, en promouvant les droits des femmes dans le cadre des accords de paix, les femmes renforcent également leur représentation dans d'autres secteurs de la société, notamment dans les domaines économiques et politiques.

Enfin, la participation des femmes aux processus de paix montre qu'elles ne sont pas seulement des victimes du conflit, mais des actrices clés pour la stabilité et la reconstruction du pays. Leurs contributions enrichissent les processus de paix en intégrant des dimensions essentielles pour une paix durable et inclusive.

«L'impact de ma participation sur les processus de paix se reflète dans la réduction des tensions intercommunautaires et le renforcement de la cohésion sociale dans le cercle de Gargando. Grâce aux initiatives de médiation que j'ai soutenu, plusieurs conflits ont été évités ou résolus pacifiquement, favorisant ainsi un climat de stabilité et de confiance dans la région¹⁶.»

«Mon implication dans les processus de paix m'a permis de mieux comprendre les problèmes spécifiques auxquels notre communauté est confrontée. Cela m'a aussi permis de contribuer à identifier les causes profondes des conflits, comme les rivalités pour les ressources, et de proposer des solutions qui pourraient favoriser la paix à long terme¹⁷.»

Au cours de nos travaux de collecte de données, les interlocutrices interviewées expri-

¹⁵ Par exemple, les femmes peuvent défendre les droits des enfants, des personnes âgées, et d'autres groupes marginalisés, ce qui élargit les bénéfices de la paix à des segments plus vastes de la population.

¹⁶ Entretien réalisé à Gao en septembre 2024

¹⁷ Entretien réalisé à Mopti en septembre 2024

ment de la satisfaction quant à leur participation aux processus de paix. Elles qualifient leurs différentes interventions de salutaires et constructives. Même si beaucoup reste à faire, les efforts semblent louables et fructueux comme l'illustre le témoignage ci-après :

«Un de mes meilleurs souvenirs est notre participation à Ouaga 1, où nous (les femmes) n'avions pas été officiellement invitées mais avons pris l'initiative d'y aller en tant que femmes maliennes. Nous avons pu imposer notre présence et cela a marqué un tournant dans notre implication dans le processus de paix.»

C'est à travers l'accompagnement des partenaires techniques et financiers que le nombre de femmes est passé de neuf (9) à douze (12) au sein du comité de suivi de l'Accord (CSA) ; ce qui est insignifiant eu égard au nombre des hommes dans ces organes. Pourtant, tous les acteurs rapportent une contribution positive de la participation des femmes, surtout au CSA où leur apport dynamique, souvent en contradiction avec celle des trois parties (gouvernement et les deux mouvements armés), leur a fait paraître comme une « quatrième partie »¹⁸.

¹⁸ Atelier de présentation des résultats de l'étude le 30 novembre 2024

6

CONNAISSANCES DES INSTRUMENTS JURIDIQUES EN MATIÈRE DE PARTICIPATION DES FEMMES AUX PROCESSUS DE PAIX

En matière d'instruments juridiques, le Mali a paraphé plusieurs dispositions juridiques internationales qui traitent de la participation des femmes aux processus de gestion des conflits et de la consolidation de la paix au sein de leurs communautés. Parmi ces dispositions, la plus citée reste la résolution 1325 des Nations unies, qui aborde explicitement la participation des femmes à la résolution des conflits. Mais force est de reconnaître que presque toutes les participantes à la présente étude ont déploré le manque d'application à hauteur de souhait de ces différentes dispositions juridiques. Alors que les textes juridiques, na-

tionaux ou internationaux, sont votés et signés pour être appliqués.

«Ces résolutions de l'ONU sont mal appliquées, ce qui résulte en une faible participation des femmes¹⁹.»

«Il y a la Résolution 1325 des Nations unies, qui promeut l'implication des femmes dans la résolution des conflits. Nous l'utilisons souvent dans nos stratégies, mais son application sur le terrain reste limitée. La Résolution 2250 sur la jeunesse est encore moins connue²⁰.»

¹⁹ Entretien réalisé à Gao en septembre 2024

²⁰ Entretien à Bamako en septembre 2024

7

PORTRAIT DE FEMMES DANS LES PROCESSUS DE PAIX

En vue de donner des illustrations sur les formes et les types de participation des femmes aux différents processus de paix que le Mali a connus, de 1990 à nos jours, cette partie ambitionne de brosser le portrait de quelques femmes, une dizaine au total, choisies sur la base des informations qu'elles ont fournies lors du processus d'enquête. Se présentant sous la forme de récit de vie, l'approche par le portrait donne à voir la richesse des trajectoires des femmes, à la fois singulières et collectives, dans leur rapport quotidien aux conflits, aux crises et surtout aux processus de

paix, à l'échelle nationale comme à l'intérieur des communautés locales. Cette approche par le portrait a surtout concerné les femmes basées actuellement à Bamako, mais qui participent activement, très souvent en présentiel, à de nombreux processus de paix dans les régions dont celles qui ont fait l'objet de la présente étude : Ségou, Mopti, Bamako et Gao. Cette mise en portrait se fait sur la base de trois (3) rubriques²¹ : leur participation aux processus de paix, les défis et les contraintes qu'elles rencontrent et les impacts de leurs contributions dans ces processus.

²¹ Ces rubriques ont été choisies sur la base des données fournies sur le portrait des femmes.



Aminata A. Dicko²²

Participation au processus de paix. Dans ma localité, plusieurs processus de paix ont été engagés pour apaiser les tensions. Ces efforts ont souvent été motivés par les rébellions armées du nord du Mali, qui ont entraîné des divisions au sein de la société malienne, notamment aux niveaux ethnique et régional. Les Accords de Tamanrasset de 1991, le Pacte national de 1992, l'Accord d'Alger en 2006, et plus récemment l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger en 2015, sont parmi les principaux instruments de paix. Ces accords visaient à rétablir la stabilité, notamment en offrant plus d'autonomie aux régions du nord, en désarmant les groupes armés et en réintégrant les ex-combattants dans la société. J'ai été impliquée dans plusieurs initiatives de sensibilisation au niveau local, notamment dans des programmes qui visent à promouvoir la paix et la cohésion sociale à travers le dialogue intercommunautaire et la sensibilisation des jeunes et des femmes. Mon implication s'est faite principalement à travers mon association humanitaire, Solidaris 223 dans ses actions de soutien aux femmes et filles déplacées par le conflit, en les sensibilisant à leurs droits et en leur offrant un espace d'expression. Nous avons également collaboré avec des organisations locales et internationales pour faciliter l'accès à l'éducation et renforcer l'autonomisation des femmes dans les processus de paix. En tant que membre active de la société civile, j'ai joué un rôle de médiation dans les discussions communautaires. J'ai également œuvré à encourager la participation des femmes dans les discussions locales, car leur voix est souvent marginalisée dans les processus de prise de décision. L'un de mes meilleurs souvenirs est la prise de conscience progressive des femmes de leur rôle crucial dans les processus de paix. En outre, voir des femmes courageuses s'exprimer pour la première fois sur des questions de sécurité et de développement a été une source d'inspiration. Cela m'a appris que la paix durable ne peut être atteinte sans une participation active et équitable des femmes.

Défis et contraintes. Les principaux défis étaient liés aux résistances culturelles et sociales concernant la participation des femmes aux processus de paix. Il y avait également un manque de moyens financiers pour soutenir des projets à long terme, et parfois un manque de coordination entre les acteurs impliqués.

Impact et contribution. L'impact a été positif, car nous avons réussi à créer des espaces de dialogue où les femmes se sentent écoutées et peuvent contribuer aux décisions. Cela a permis une meilleure prise en compte de leurs besoins dans les programmes de réinsertion et de réhabilitation post-conflit. Un succès significatif a été la création de coalitions de femmes qui travaillent ensemble pour la promotion de la paix. Leur engagement a également permis d'améliorer la sécurité dans certaines communautés grâce à des initiatives locales de médiation.

²² Tombouctou/Bamako



Aminatou Walet Azarok

Participation au processus de paix. Dans le cercle de Gargando à Tombouctou, des initiatives de médiation communautaire ont été menées pour apaiser les tensions entre différentes tribus. Ces efforts ont été soutenus par des dialogues intercommunautaires, favorisant la réconciliation et le retour des déplacés. Enfin, l'implication des leaders traditionnels a permis de maintenir un certain niveau de paix et de stabilité dans la région. J'ai participé à des dialogues intercommunautaires dans le cercle de Gargando, dans ma région Tombouctou visant à renforcer la cohésion sociale et à prévenir les conflits. J'ai également soutenu les initiatives de médiation en collaboration avec les leaders locaux pour favoriser la paix. En tant que présidente d'une ONG, j'ai coordonné et facilité des rencontres entre les différentes communautés du cercle de Gargando, en mettant l'accent sur la réconciliation et la médiation. J'ai également mobilisé des ressources et des partenaires pour soutenir les initiatives locales de paix et de stabilisation. J'ai joué un rôle de facilitatrice en organisant les rencontres entre les parties en conflit et en encourageant un dialogue ouvert et respectueux. En tant que médiatrice, j'ai aidé à identifier des solutions mutuellement acceptables, tout en veillant à ce que les préoccupations de chaque partie soient prises en compte. Les meilleurs souvenirs de ma participation sont la résilience et la solidarité des communautés qui, malgré les défis, ont choisi le dialogue plutôt que la violence. J'ai appris que la paix durable se construit sur la confiance et l'engagement continu de tous les acteurs locaux, ce qui renforce la cohésion sociale et le développement communautaire.

Défis et contraintes. En tant que responsable engagée dans la participation à la prévention et à la gestion des conflits aux niveaux local et national, je fais face à des défis tels que le manque de ressources et de financement, l'insuffisance de coordination et de collaboration entre les femmes, les difficultés d'accès à certaines zones, le manque de sensibilisation et de formation, les barrières culturelles et sociales, les problèmes de confiance et de légitimité, l'influence politique et l'interférence extérieure, ainsi que le manque de données et d'analyse des conflits, qui complexifient mes efforts pour promouvoir la paix et la stabilité.

Impact et contribution. L'impact de ma participation sur les processus de paix se reflète dans le renforcement de la cohésion sociale dans le cercle de Gargando. Grâce aux initiatives de médiation que j'ai soutenues, plusieurs conflits ont été évités ou résolus pacifiquement, favorisant ainsi un climat de stabilité et de confiance dans la région.



Bintou Founè Samaké

Participation au processus de paix. Je vais parler du niveau national et de nos interventions dans le cadre de notre travail. Les processus de paix dont je me rappelle le mieux sont le processus d'Alger, le processus de Tamanrasset, etc. Nous avons été impliquées dans les processus de paix car nous nous sommes données pour mission de pouvoir faire des réconciliations et des médiations. Le rôle que nous avons joué dans les processus de négociation et de paix, avait été tout d'abord d'amener les parties autour de la table de négociation. Notre intervention est souvent informelle. Nous utilisons le réseau de femmes, de connaissances pour pouvoir vraiment faire la médiation. Et généralement, ce n'est pas officiel et les résultats ne sont pas portés à la connaissance du grand public. Il en est ainsi pour ce qui concerne les négociations de paix au niveau national. Mais les médiations que nous faisons ici au niveau de notre centre, ces négociations se font souvent de façon formelle ou informelle. Mon meilleur souvenir, c'est la signature de l'accord pour la paix et la réconciliation qui s'est tenue à Bamako, au centre international de conférence. C'était toute la communauté internationale qui était là pour garantir cet accord pour la paix et la réconciliation. C'était un beau jour pour le Mali. C'était toute la communauté internationale, les présidents, etc. C'était ma première fois de voir Mugabe en personne s'exprimer sur la question de l'Afrique. C'était une très belle leçon et c'était vraiment un beau jour pour nous les Maliens. Un autre souvenir est que notre plaidoyer au niveau international a abouti à l'adoption d'un fonds au niveau des Nations Unies pour les victimes de violences sexuelles liées au conflit et le lancement de ce fonds avec le Docteur Mukewe de la RDC. Ce fut un souvenir qui m'a toujours bien marquée, et j'ai pu prendre la parole au nom des victimes du Mali à la tribune des Nations Unies. Je me suis dit que la voix des victimes a été entendue, ne serait-ce qu'une fois.

Défis et contraintes. Les difficultés auxquelles nous avons été confrontées, c'est qu'officiellement on ne nous a pas pris comme partie prenante à l'Accord pour la paix et la réconciliation alors que nous avons subi ce conflit de plein fouet. Nous n'avons pas été invitées à la table de négociation. Je ne dirais pas que nous avons été ignorées mais nos préoccupations et nos besoins n'ont pas été pris à hauteur de souhait.

Impact et contribution. L'impact de notre participation, c'est que les femmes sont de plus en plus engagées pour la consolidation de la paix ; et elles travaillent à tous les niveaux, que ce soit dans les communes, dans les cercles et dans les régions. Vous trouverez qu'il y a des femmes qui sont dans les mécanismes, mais aussi des femmes qui sont dans les organisations et qui travaillent pour la consolidation de la paix. Aujourd'hui, nous avons fait la promotion d'un outil de gestion pacifique des conflits qu'on appelle l'outil cercle de Paix. Nous avons pu faire la promotion de cet outil. Plus de 3 000 femmes ont bénéficié de cet outil. Aujourd'hui, cet outil est inscrit dans le plan d'action national de la 1325 du gouvernement du Mali. Donc c'est vraiment un succès très significatif. Cet outil nous a permis d'amener les femmes du Nord, du Sud et de l'Ouest à se mettre ensemble pour la paix. Donc je pense que cela est vraiment un très grand succès. Aussi, ce travail nous a ouvert des horizons sur le plan international car nous avons pu rencontrer le Conseil de sécurité à des niveaux très élevés. Cela nous a permis de faire entendre la voix des femmes, mais aussi de faire en sorte que les préoccupations du Mali soient prises en compte de façon réelle.



Coura Diarra

Participation au processus de paix. En 2022, j'ai été sollicitée par une ONG internationale, Alert International, pour participer à la résolution des conflits dans les communes de Banamba, Nougua et Dili. Le processus consistait à préparer les jeunes et à leur enseigner des techniques de négociation pour apaiser les conflits dans ces localités, notamment autour des sites d'extraction de l'or. J'ai joué un rôle de facilitatrice dans les négociations, en impliquant les jeunes leaders des communautés pour qu'ils prennent part aux discussions et continuent le travail après notre départ. Un de mes meilleurs souvenirs est l'engagement des autorités locales et des jeunes à pacifier leur communauté. Les femmes, en particulier, ont montré une tolérance exemplaire, malgré les dommages causés par les entreprises minières. Cela m'a vraiment touchée. La leçon principale est que la communication et la sensibilisation sont essentielles pour changer les comportements et apaiser les tensions.

Défis et contraintes. Au début, oui, surtout de la part des autorités administratives et politiques qui étaient réticentes à l'idée de travailler avec les jeunes et les femmes. Mais grâce à notre stratégie inclusive, nous avons pu surmonter cette réticence.

Impact et contribution. Nous avons senti l'impact de notre travail lorsque nous avons vu les tensions s'apaiser, et même les jeunes mettre de côté leurs armes pour s'engager dans le dialogue. Cela prouve que notre passage a été bénéfique. Le succès le plus marquant a été l'interruption des conflits et l'engagement des autorités locales à maintenir la paix dans leurs communautés. Les jeunes ont aussi pris conscience de leur rôle dans le maintien de la stabilité.



Fatoumata Maïga

Participation au processus de paix. Le Mali, contrairement à ce que beaucoup de personnes pensent, n'a jamais été un fleuve tranquille de paix. Déjà, aux indépendances, il y avait des conflits, souvent autour de la gestion des terres, souvent autour de la gestion du pâturage. Souvent, ce sont des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Mais aussi, il y avait ce conflit-là entre le colonisateur et les communautés du Nord, notamment les Touareg de l'Adrar. Ce conflit n'était malheureusement pas complètement réglé ; et le Mali indépendant en a hérité. Cela dit, de 1963 à 1966, ce conflit a opposé les communautés de l'Adrar au gouvernement du Mali. Malheureusement, en 1991, le conflit a repris avec des dimensions territoriales un peu plus étendues avec le retour au pays des jeunes touaregs engagés dans la légion étrangère de Kaddafi. Le conflit de 1991 avait aussi des facteurs liés à la gouvernance.

Défis et contraintes. Mon premier défi avait été mon jeune âge. Vous savez, quand vous êtes très jeune, entre 26, 27, 30 ans, et que vous vous retrouvez parmi les « grands du monde », ce n'est pas facile. Le second défi est lié aux aspects culturels. Mais le plus grand défi est l'amalgame constaté à partir de la crise de 2012 où les gens voyaient tous les ressortissant.e.s des régions du nord comme des séparatistes. Cela m'a fait très mal et je l'ai très mal vécu à Bamako.

Impact et contribution. La flamme de la paix. C'est mon plus grand bonheur et je souhaiterais vivre encore un bonheur pareil. J'ai vu les armes, beaucoup d'armes. J'ai vu le Mali uni. C'est la première fois que je vois un gouvernement qui a accepté de faire recours à ces personnes ressources en retraite : des anciens ambassadeurs, des anciens officiers de l'armée malienne, des anciens directeurs, des anciens ministres pour aider le Mali à s'asseoir pour dialoguer et sortir de la crise. Cet appel, je le réclame et le soutiens parce que ces personnes ressources sont des hommes et des femmes qui ont cumulé plusieurs années d'expérience. C'est la première fois que j'ai vu tous les protagonistes ensemble ; du groupe dirigé par Iyad jusqu'au groupe des milices d'autodéfense. Tout le monde était à Tombouctou. Les femmes de Kayes à Bamako, celles qui ont participé à la résolution du conflit et celles qui n'ont pas participé à la résolution du conflit, y avaient toutes pris part occasionnant un ballet d'avions ininterrompus entre Tombouctou et la capitale Bamako. Il y avait également des colonnes de voitures entre Niono et Tombouctou, qui étaient à perte de vue. Je l'ai apprécié plus que le pacte national.



Hadèye Maïga

Participation au processus de paix. J'ai participé à beaucoup de processus de paix. Sur le plan national, j'ai participé à plusieurs rencontres au Mali et à l'extérieur comme peut l'attester une ancienne vidéo réalisée depuis 2013 en Mauritanie avec le centre HD. Aussi, ai-je participé à plusieurs sessions du Comité de Suivi de l'Accord (CSA) pour lequel nous avons fait assez de plaidoyer pour la représentation des femmes au sein dudit comité. Le premier plaidoyer a été réalisé avec le soutien de la MINUSMA dans ce sens. Cela nous a permis de passer de 9 à 12 femmes au sein du CSA.

Défis et contraintes. Dans ce processus de paix, j'ai rencontré des difficultés, parce que je suis la présidente des Femmes de la Plate-forme car celle-ci est un mouvement qui est directement lié à l'État. Je me suis fait beaucoup d'ennemis, parce que j'ai beaucoup supporté la paix. Je suis restée du côté du Mali. Je ne vois que le Mali devant moi, je ne vois que le pays. Il y a des parents qui ne veulent même pas me sentir parce que je ne défends que les idées de mon pays. Ce qui est aussi tout à fait normal pour moi. Ces parents ne partagent pas ma position parce qu'ils reprochent au Mali d'avoir utilisé beaucoup de violences contre eux. Or, je ne vois que le Mali et rien que le Mali.

Impact et contribution. Comme je le disais tantôt dit, notre plaidoyer a permis d'augmenter le nombre de femmes au sein du CSA en démarchant les mouvements signataires et la MINUSMA. Notre plaidoyer a également permis au Gouvernement de créer son comité de femmes.



Mariam Sidibé

Participation au processus de paix. Les processus de paix engagés dans ma localité sont variés, mais les principaux incluent les dialogues intercommunautaires, les initiatives locales pour la réconciliation, ainsi que l'engagement des leaders religieux et traditionnels. Historiquement, les conflits ont souvent découlé de rivalités intercommunautaires liées à des questions d'accès aux ressources naturelles comme l'eau et la terre, exacerbées par l'insécurité croissante dans certaines régions. Nos efforts de paix ont donc visé à rétablir la confiance entre les différentes communautés, en particulier à travers des rencontres régulières et des négociations menées sous l'égide de médiateurs externes et locaux. J'ai été impliquée dans plusieurs dialogues qui ont eu lieu au niveau local, principalement dans des discussions intercommunautaires visant à réduire les tensions entre les différentes communautés et à promouvoir la réconciliation. J'ai participé en tant que membre actif de ma communauté. Ma participation consistait à assister aux rencontres, à contribuer aux discussions et à donner mon point de vue sur les solutions pour maintenir la paix dans la région. Bien que je n'aie pas occupé un rôle de premier plan, j'ai apporté ma contribution en tant qu'observatrice et conseillère. Mon rôle s'est limité à partager des idées et à offrir des suggestions sur la manière d'aborder certaines problématiques sensibles, mais je n'étais pas directement impliquée dans les négociations ou les médiations formelles. Les meilleurs souvenirs de ma participation sont les relations que j'ai pu nouer avec des personnes venant de différentes communautés. J'ai appris que, malgré nos différences, nous partageons un désir commun de vivre en paix. Une autre leçon importante est que la communication ouverte entre les parties prenantes est essentielle pour désamorcer les tensions. J'ai aussi réalisé que, malgré les défis, les efforts collectifs peuvent aboutir à une meilleure compréhension mutuelle.

Défis et contraintes. L'une des principales difficultés rencontrées était l'absence de certains leaders communautaires à cause de l'insécurité. Ces absences ont souvent ralenti le processus de paix, car certaines voix importantes n'étaient pas présentes pour donner leurs points de vue ou jouer un rôle dans la résolution des conflits. Il y avait également des problèmes liés au manque de financement pour organiser les rencontres et assurer la sécurité des participants.e.s.

Impact et contribution. Mon implication dans les processus de paix m'a permis de mieux comprendre les problèmes spécifiques auxquels notre communauté est confrontée. Cela m'a aussi permis de contribuer à identifier les causes profondes des conflits, comme les rivalités pour les ressources, et de proposer des solutions qui pourraient favoriser la paix à long terme. L'un des succès les plus significatifs a été la proposition de stratégies concrètes pour améliorer les pourparlers entre les différentes communautés. Mon implication a également permis de renforcer la communication entre les leaders locaux et les populations, ce qui a contribué à la stabilisation temporaire de certaines tensions.



Marie-Thérèse Dansonko

Participation au processus de paix. Dans ma localité, les processus de paix se sont principalement concentrés sur la gestion des tensions ethniques et des conflits liés à la répartition des ressources. Depuis les années 1990, nous avons assisté à plusieurs cycles de violences, souvent déclenchés par des inégalités économiques et un accès limité aux ressources. Les efforts de paix incluent des médiations locales dirigées par des chefs traditionnels et des acteurs de la société civile pour stabiliser la région. J'ai été impliquée dans des processus de paix à différents niveaux. Localement, j'ai contribué à des initiatives de médiation dans ma communauté, notamment pour prévenir les conflits fonciers et les tensions intercommunautaires. Au niveau national, il m'a été également permis d'être impliquée dans des sujets d'intérêt national. Mon implication s'est faite par le biais de mon travail académique et de mon engagement dans des réseaux de femmes. En tant que Doctorante en droit, j'ai utilisé mes compétences pour expliquer des cadres juridiques favorisant la réconciliation. J'ai également activement participé à des réunions et à des comités consultatifs nationaux, où j'ai contribué à l'élaboration de stratégies visant à renforcer la paix durable. Dans les processus de dialogue et d'échanges, j'ai souvent joué un rôle d'experte juridique, en conseillant sur les aspects légaux de l'élaboration de certains documents prônant la paix, la réconciliation et la cohésion sociale. J'ai également agi en tant que facilitatrice dans certaines négociations, en aidant à créer un espace de dialogue entre différents acteurs engagés sur le chemin de la paix et de réconciliation. Un des meilleurs souvenirs de ma participation est l'impact direct que nous avons pu avoir sur le terrain. J'ai appris que le dialogue et la compréhension mutuelle sont essentiels pour construire la paix, et que même des actions locales peuvent avoir un effet profond sur la dynamique nationale.

Défis et contraintes. Les principales difficultés rencontrées incluent un manque d'engagement assez fort des femmes, bien que des efforts louables aient été consentis. Il y a également un manque chronique de ressources financières pour soutenir les initiatives de paix, ce qui rend difficile la mise en œuvre des projets. De plus, les normes culturelles et sociales représentent parfois un obstacle à la participation des femmes.

Impact et contribution. Mon impact se reflète dans la reconnaissance accrue du rôle des femmes dans les processus de paix. À travers mes contributions, nous avons pu influencer les politiques locales pour qu'elles intègrent davantage la voix des femmes, en particulier dans les phases de négociation et de mise en œuvre de projets de paix. Un de mes succès les plus significatifs est d'avoir aidé à mettre en place des programmes de formation pour les femmes en médiation et en négociation de paix. Ces initiatives ont permis à de nombreuses femmes de ma communauté de s'impliquer activement dans la prévention, la gestion et le règlement de conflits.



Me. Saran Keïta

Participation au processus de paix. Le processus de paix, en tant qu'avocate, c'est ce que je fais au quotidien avec les couples qui viennent me consulter. Nous devons toujours passer par une tentative de réconciliation avant de procéder au divorce, selon notre Code des personnes et de la famille. Au niveau national, j'ai participé à plusieurs sessions concernant la crise de 2012 et plus récemment celle de 2020. J'ai participé à la rédaction du document présenté à Alger par les femmes, malgré des circonstances personnelles difficiles. Plus récemment, j'ai également contribué à des discussions avec différents protagonistes lors de la crise de 2020. Nous, les femmes, avons pris l'initiative en 2012 parce que nous ne pouvions pas rester les bras croisés et laisser notre pays brûlé. Nous avons travaillé en formant des consortiums, notamment celui des femmes maliennes, regroupant cinq grandes associations, pour mener à bien notre travail de 2020 à aujourd'hui. Un de mes meilleurs souvenirs est notre participation à Ouaga 1 où nous n'avons pas été officiellement invitées mais avons pris l'initiative d'y aller en tant que femmes maliennes. Nous avons pu imposer notre présence et cela a marqué un tournant dans notre implication dans le processus de paix.

Défis et contraintes. La principale difficulté est le manque de volonté politique. Les portes ne s'ouvrent pas facilement, mais nous devons forcer leur ouverture. Les moyens financiers sont également une contrainte majeure.

Impact et contribution. L'impact a été positif. Chaque fois que nous avons été impliquées, les résultats ont été favorables. Nous avons joué un rôle clé dans la levée de l'embargo lors de nos missions à Dakar et à Accra. De plus, notre intervention a permis de libérer les armes bloquées au port de Conakry, un moment crucial pour protéger les femmes maliennes.



Mme Sy Kadiatou Sow

Participation au processus de paix. J'ai été impliquée dans le processus de paix à travers diverses réunions à Bamako et à Mopti. J'ai également participé en tant que gouverneur à des réunions nationales sur la paix. Mon rôle a été plus indirect, mais j'ai contribué à travers ma participation aux réunions au sein de collectifs comme le Collectif des Femmes du Mali, la CAFO, et d'autres associations. J'ai contribué à travers des associations qui étaient engagées dans les discussions et les négociations pour la paix. En tant que fondatrice de l'IMRAP, nous avons joué un rôle crucial dans la recherche et la facilitation des discussions de paix. Je garde un bon souvenir des discussions franches et ouvertes lors de ces réunions. Un autre souvenir marquant est la création de l'IMRAP et son évolution dans le temps. Sur un autre plan, toujours en termes de souvenir, je me souviens d'une grande réunion à Mopti, où différentes parties, y compris des groupes armés, ont participé pour discuter du processus de paix. Cette réunion faisait suite à plusieurs autres discussions aux niveaux local et régional, où diverses parties de la société civile, des acteurs politiques et religieux ont été impliqués.

Défis et contraintes. Les difficultés principales incluent le manque de ressources pour déplacer les femmes aux réunions, l'indisponibilité due aux responsabilités familiales, et parfois, la réticence des familles ou des maris à laisser les femmes participer.

Impact et contribution. Un des plus grands succès a été la participation des femmes au processus de paix à Mopti et la manière dont cela a influencé la perception des femmes dans la recherche de la paix.

8

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Notre étude avait comme objectif de mettre en lumière la participation des femmes dans les processus de paix et de réconciliation au Mali de 1990 à nos jours avec un focus sur leurs trajectoires, leurs expériences, leurs apports et les défis qu'elles rencontrent dans le cadre de cette participation. Il est ressorti des entretiens que la voix des femmes était moins audible dans la prise de décision, interpellant ainsi les autorités publiques dans la représentation des femmes à ce stade. L'étude a également révélé que les femmes étaient très actives à la base, au niveau de leurs communautés, où la place et le rôle semblent plus prépondérants dans le rétablissement de l'équilibre sociétal, cela conformément aux normes culturelles endogènes. Cependant, une implication effective des femmes exige des approches multi-niveaux allant du local au national/international. La culture et l'histoire sont des facteurs à prendre en compte afin de permettre une appropriation garantissant une paix durable.

La valorisation de l'expertise féminine dans les processus de paix doit plus mettre en avant l'expérience que le niveau d'instruction vu que le taux de femmes dans la sphère supérieure de l'instruction faiblit au fur et à mesure qu'on y avance. Aussi, toutes les femmes du niveau supérieur ne s'intéressent-elles pas toujours aux questions de paix et de sécurité largement considérées, encore, comme des sujets réservés aux hommes et aux porteurs d'uniforme.

Par ailleurs, de plus en plus de femmes, surtout jeunes, s'investissent dans les domaines relatifs à la paix. Plusieurs d'entre elles s'inspirent de la situation de leurs localités respectives ou poursuivent le combat mené par des parents, au sens large, au sein de la famille ou de la communauté.

Le constat général fait ressortir que la participation et l'implication des femmes dans les

processus de paix se limitent, très souvent, à la phase comprise entre les négociations et la conclusion de l'accord de/pour la paix. Elles sont souvent exclues de la phase de mise en œuvre de l'accord conclu comme peut le démontrer le faible taux de présence des femmes dans les organes de mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger tel le comité de suivi ou les sous-comités de l'Accord.

En de vue booster ce cadre de participation, des recommandations, ci-dessous énumérées, ont été formulées par les femmes à l'adresse de tous les acteurs impliqués dans les processus de paix et réconciliation au Mali.

1. Renforcer les capacités et les compétences des leaders traditionnels et religieux. Ils apparaissent comme des acteurs majeurs de la paix au niveau local. En tant que garants de l'ordre social, ils sont aussi des acteurs de résistance au changement, surtout dans la perpétuation des pesanteurs socio-culturelles. Dans ce sens, il conviendrait de les cibler dans les actions de renforcement des capacités et des compétences sur les questions de genre afin de permettre une plus grande implication des femmes dans les processus de paix.
2. Fournir plus d'efforts pour le maintien des filles à l'école à travers le parrainage des élèves filles par des femmes leaders et d'autres actions pertinentes dans le domaine. Ensuite, mieux encadrer et former, les filles non scolarisées et celles qui ont abandonnées les écoles.
3. Valoriser les femmes médiatrices vivant au niveau communautaire et leur faire participer aux processus de médiation en fonction de leurs capacités et efficacité au même titre que les hommes.
4. Favoriser plus l'implication des femmes

dans les processus de paix. Les femmes sont actives dans les processus de paix (négociation et médiation) de manière informelle, surtout au niveau local. Il conviendrait de soutenir ces femmes en techniques de négociation et de médiation.

5. Prévoir un quota de femmes médiatrices et négociatrices dans les processus officiels de paix aux fins d'une prise en compte systématique et intégrale des besoins et préoccupations des femmes mais surtout de valorisation des compétences et connaissances des femmes.
6. Promouvoir et soutenir financièrement et prioritairement, les mécanismes et/ ou outils initiés et/ou développés par les femmes et organisations de femmes en matière de négociation, de médiation et de consolidation de la paix ;
7. Encourager et promouvoir les alliances/le réseautage des différents acteurs du processus de paix autour de l'implication des femmes dans les cycles de médiation et de négociation.

RÉFÉRENCES

- ACORD Internationale « Etude Sur La Participation Des Femmes Dans La Gestion Des Conflits Et La Consolidation De La Paix Au Mali », juin 2016
- Gouvernement du Mali, « Constitution juillet 2023 » : En ligne, <https://sgg-mali.ml/JO/2023/mali-jo-2023-13-sp-2.pdf>
- Gouvernement du Mali. (2011). Politique Nationale Genre du Mali. Disponible sur : http://www.afrique-gouvernance.net/bdf_document-2107_fr.html
- Gouvernement du Mali « loi n°2015-052/P-RM du 18 décembre 2015 » : En ligne <https://ambamali.ca/wp-content/uploads/2018/09/Loi-sur-la-Politique-Nationale-Genre.pdf>
- IMRAP, « D'un coup d'essai, un véritable coup de maître » Participation des femmes dans les forces de défense et de sécurité au Mali : un vecteur de confiance », 2018: en ligne file:///C:/Users/hp/Desktop/2018-Mali-Coup_de_Ma%C3%A9tre-WEB.pdf
- Jenny, Nana, Bassirou, « Participation des femmes aux proces sus de paix et de réconciliation au Mali » PRIO PAPER, 2019
- Lorentzen, J. (2017). Women and the Peace Process in Mali. GPS Policy Brief. Peace Research Institute Oslo (PRIO).
- Nations Unies. (1979). Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Disponible sur : <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/convention-elimination-all-forms-discrimination-against-women>
- Nations Unies (2000). Résolution 1325 (2000). New York : Organisation des Nations unies.
- Kabala, réal. 2023. Très bonne nouvelle : Discours en Bambara de son Excellence Président Assimi Goita 05 Janvier 2023. Bamako.
- Kalika, Arnaud. 2019. « Le "grand retour" de la Russie en Afrique ? »

LISTE DES FIGURES

- 4 Figure 1
Carte de la République du Mali

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AC-RSS	Alliance citoyenne d'appui à la réforme du secteur de la sécurité
ARDIL	Action recherches pour le développement des initiatives locales
CAFO	Coordination des associations et ONG féminines du Mali
CSA	Comité de suivi de l'accord
FENACOF	Fédération nationale des collectifs d'organisations féminines
FES	Friedrich Ebert Stiftung
HD	Centre for Humanitarian Dialogue
IMRAP	Institut malien de recherche-action pour la paix
MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
USAID	U.S. Agency for International Development
VBG	Violences basées sur le genre

PRÉSENTATION DES AUTEURS

Nana Alassane TOURE est sociologue et spécialiste en Politiques et Pratiques de Développement. Elle est chercheuse et auteure des textes sur des problématiques de paix et sécurité, extrémisme violent, droits de l'Homme, gouvernance, genre, etc. Elle est également, formatrice et formatrice de formateurs sur divers sujets ; elle est militante dans des Organisations de la Société Civile au Mali et en Afrique. Nana est Présidente de l'ONG SAGOPS (Sahéliennes pour la Gouvernance, la Paix et la Sécurité), membre de l'Alliance citoyenne d'appui à la réforme du secteur de la sécurité (AC-RSS). Elle est auteure plusieurs études et articles.

Soumaila LAH est enseignant chercheur et Coordinateur national de l'Alliance citoyenne pour la réforme du secteur de la sécurité. Il travaille depuis plusieurs années sur les enjeux de développement avec un accent particulier sur les questions de gouvernances, de corruption, les questions sécuritaires et la problématique des industries extractives. M. LAH est auteur de plusieurs études et articles.

Ilo DIALL est enseignant-chercheur à la Faculté de Droit Public de l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako ; il est membre du Laboratoire d'Études en Droit, Décentralisation et Développement Local (LERDDL). Fondateur et chercheur Senior du Complexe Miriblon, président du Centre d'Appui à la Gouvernance Citoyenne (CAGC), il est auteur de nombreuses études et productions scientifiques dans des revues spécialisées.

À PROPOS DE L'ÉTUDE

Au Mali, la participation des femmes aux différents processus de paix qu'a connus le pays est mitigée pour la plupart des observateurs. Pour certains, les femmes sont exclues ; pour d'autres, elles jouent un rôle de premier rang, surtout au niveau des communautés. En vue de mieux comprendre les trajectoires des femmes dans les processus de paix, il est apparu nécessaire de capitaliser ce parcours en dressant des portraits de femmes qui ont joué un rôle à une quelconque étape du processus de paix au Mali.

IMPRESSUM

© Friedrich-Ebert-Stiftung, Bureau Bamako, Faso Kanu

BP. 428 Bamako - Mali

Tél. +223 44 90 60 30 - 44 90 60 29

E-Mail : info@fes-mali.org

Site web: www.mali.fes.de

@ Alliance Citoyenne d'Appui à la Réforme du Secteur de la Sécurité

Hamdallaye ACI 2000, Immeuble ALLIANZ

Tél. : 60996024/76300958

E-Mail : contact@ac-rss.org

Site web: <https://ac-rss.org>

Les idées et thèses développées dans le présent papier sont celles des auteurs et de l'AC-RSS et ne correspondent pas nécessairement à celles de la FES. L'utilisation commerciale des médias publiés par la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) est interdite sans l'autorisation écrite de la FES.

ISBN : 978-99952-75-44-0

© 2024



TRAJECTOIRES DE FEMMES DANS LES PROCESSUS DE PAIX AU MALI



Renforcer les capacités et les compétences des leaders traditionnels et religieux. Ils apparaissent comme des acteurs majeurs de la paix au niveau local. En tant que garants de l'ordre social, ils sont aussi des acteurs de résistance au changement, surtout dans la perpétuation des pesanteurs socioculturelles.



Prévoir un quota de femmes médiatrices et négociatrices dans les processus officiels de paix aux fins d'une prise en compte systématique et intégrale des besoins et préoccupations des femmes mais surtout de valorisation des compétences et connaissances des femmes.



Promouvoir et soutenir financièrement et prioritairement, les mécanismes et/ ou outils initiés et/ou développés par les femmes et organisations de femmes en matière de négociation, de médiation et de consolidation de la paix.

Pour d'amples informations, consultez le site :

<https://mali.fes.de/>